



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

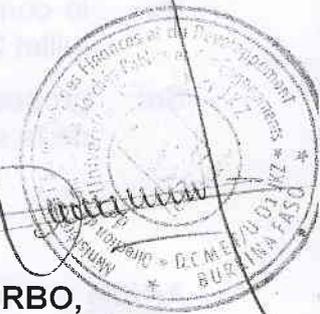
UNIVERSITÉ OUAGA I Pr JOSEPH KI-ZERBO

PRÉSIDENCE

Arrêté N° 2018- 081 /MESRSI/SG/ UO1-JKZ/P
portant création et attribution du comité pédagogique du
Master de Spécialités en Santé et Sciences du
Médicament à l'Unité de formation et de recherche en
sciences de la santé (UFR/SDS) de l'Université Ouaga I
Pr Joseph KI- ZERBO

12 0 DEC 2018

VISA du DC.MEF



LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ OUAGA I Pr JOSEPH KI ZERBO,

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n°2016-001/PRES du 06 Janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le décret n°2018-0035/PRES/PM/ du 31 janvier 2018 portant remaniement du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2014-612/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014 portant statut général des Etablissements Publics de l'Etat à caractère Scientifique, Culturel et Technique (EPSCT) ;
- Vu le décret n°2008-297/PRES/PM/MEF du 09 juin 2008 portant régime financier et comptable des EPE ;
- Vu la loi organique n°073-2015/CNT du 06 novembre 2015 relative aux lois de finances;
- Vu la loi n°010/2013/AN du 30 avril 2013 portant création des catégories d'établissements publics ;
- Vu le décret n°2016-598/PRES/PM/MINIFID du 08 Juillet 2016 portant règlement général sur la comptabilité publique;
- Vu le décret n°2016-599/PRES/PM/MINIFID du 08 Juillet 2016 portant régime juridique applicable aux comptables publiques;
- Vu le décret n°2017-0106/PRES/PM/MINEFID du 13 mars 2017 portant régime juridique des ordonnateurs de l'Etat et des autres organismes publics ;

- Vu le décret n°2017-0182/PRES/PM/MINEFID du 10 avril 2017 portant modalités de contrôle des opérations financières de l'Etat et des autres organismes publics;
- Vu le décret n°2000-558/PRES/PM/MESSRS/MEF du 12 décembre 2000 portant érection de l'Université de Ouagadougou en Etablissement Public de l'Etat à caractère Scientifique, Culturel et Technique (EPSCT) ;
- Vu le décret n°2017-0522/PRES/PM/MESRIS/MINEFID du 03 Juillet 2017 portant approbation des statuts de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO;
- Vu le décret n°2015-785/PRES-TRANS/PM/MESS du 03 juillet 2015 portant nomination du président de l'Université de Ouagadougou ;
- Vu le décret n°2015-1548/PRES-TRANS du 23 décembre 2015 portant changement de dénomination de l'Université de Ouagadougou ;
- Vu le décret n°2016-382/PRES/PM/MESRSI du 20 mai 2016 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche scientifique et de l'innovation ;
- Vu le conseil scientifique de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la santé (UFR/SDS) du jeudi 22 janvier 2015;
- Vu le conseil scientifique de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO du mardi 31 juillet 2018 ;
- Sur proposition de la Directrice de l'unité de formation et de recherche en sciences de la santé ;

ARRETE

Article 1 : Il est créé un comité pédagogique du Diplôme de Master de Spécialités en Santé et Sciences du Médicament (MSSM) au sein de l'Unité de formation et de recherche des Sciences de la santé (UFR/SDS) de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO.

Article 2 : Le comité pédagogique du Master de Spécialités en Santé et Sciences du Médicament a pour missions :

- De fixer chaque année le nombre d'étudiants pouvant s'inscrire au Master ;
- D'examiner les candidatures à l'inscription au Master de Spécialités en Santé et Sciences du Médicament ;
- D'examiner le contenu et les modalités d'enseignement et de validation des enseignements et des stages ;
- De proposer la délivrance du Diplôme de Master de Spécialités en Santé et Sciences du Médicament aux candidats remplissant les conditions.

Article 3 : Le comité pédagogique du Master de Spécialités en Santé et Sciences du Médicament se réunit au moins une fois par an sur convocation du coordonnateur du Master.

Article 4 : Les enseignants ci-après sont nommés membres du comité pédagogique du Master de Spécialités en Santé et Sciences du Médicament :

Président :

Pr Issa Touridomon SOME

Membres :

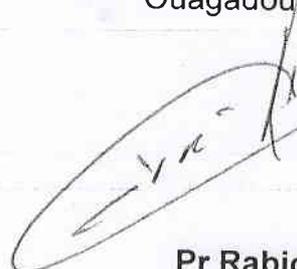
Pr Rasmané SEMDE
Pr Jean SAKANDE
Pr Nicolas MEDA
Pr Brigitte EVRARD (ULiège, Belgique)
Pr Rokia SANOGO (Université de Bamako, Mali)
Dr Moussa OUEDRAOGO (MCA)
Dr Serge Antoine Guillaume AMARI (MCA, UFHB, Côte d'Ivoire)
Dr Estelle Noëla Hoho YOUL (MCA)
Dr B. Gérard Josias YAMEOGO
Dr Salimata TRAORE
Dr Hermine DIAWARA / ZIME
Dr Charles B. SOMBIE
Dr Abdoul Karim SAKIRA

Article 5 : Le Vice-Président chargé des Enseignements et des Innovations pédagogiques de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO, le Directeur de l'Unité de formation et de recherche en Sciences de la santé (UFR/SDS) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ouagadougou, le 21 DEC 2018

Ampliation :

- Diffusion générale


Pr Rabiou CISSE
Chevalier de l'Ordre national
Officier de l'Ordre des Palmes académiques

